

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4907 - MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

CRISE LIBYENNE

# Appel à la signature de la Charte de réconciliation



Le président Denis Sassou N'Gusso et Mohamed Al Younes Menfi

Lors de la conférence de presse co-animée, à Tripoli, avec Mohamed Al Younes Menfi, président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen, le président Denis Sassou N'Gusso a indiqué que la Charte de réconciliation nationale libyenne pourrait être signée en février prochain. « Si nous nous mobilisons tous, il nous sera possible, la veille du prochain sommet de l'Union africaine en mi-février 2025 à Addis-Abeba, que les Libyens parviennent à signer la Charte nationale de réconciliation en présence de tous les membres du Comité de haut niveau », a-t-il déclaré en sa qualité de médiateur de l'Union africaine sur la Libye.

PME

## Oyo accueille la caravane de l'entrepreneuriat

La huitième étape de la caravane organisée sur le thème « Jeunes, osez entreprendre » a été inaugurée le 10 décembre à Oyo, dans le département de la Cuvette par la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, en vue de susciter les vocations entrepreneuriales au sein de la couche juvénile. « En créant vos entreprises, vous créez de l'emploi pour vous-mêmes et les autres jeunes », a-t-elle indiqué.

Page 3



Les autorités et les porteurs de projets au lancement de la caravane à Oyo

ACTION HUMANITAIRE

## Renforcement de la résilience des victimes des inondations



Lancé hier à Brazzaville par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatssa, le projet « Kolendissa » vise à renforcer la résilience des communautés à haut risque face aux inondations dans les départements de la Sangha, des Plateaux, de la Cuvette et de la Likouala. « Le Congo court le risque d'être confronté une fois de plus à une grave situation d'urgence humanitaire à la suite des inondations enregistrées en cette fin d'année 2024 », a-t-elle signifié justifiant la mise en œuvre de ce projet.

Page 5

COMMUNICATION

## La plateforme « InfoLisango » au profit des médias et de la société civile

Initiée par Canal France International et soutenue par l'Union européenne pour une durée de quatre ans, « InfoLisango » a pour objectif de renforcer « les capaci-

tés des médias et des organisations de la société civile dans la production et la diffusion des informations fiables et équilibrées ».

Page 3



L'ambassadrice Anne Marchal prononçant son discours/Adiac

ÉDITORIAL

Handicap

Page 2

## ÉDITORIAL

## Handicap

La dynamique visant à repenser l'approche de prise en charge des personnes vivant avec un handicap, en tenant compte des réalités sociétales du pays, vient d'être engagée. Une meilleure prise en charge de cette couche sociale s'impose, ont reconnu les pouvoirs publics et leurs partenaires lors du tout premier forum national organisé sur la problématique du 3 au 6 décembre à Brazzaville.

La réadaptation et l'accès aux soins de santé des handicapés ; l'autonomisation, la scolarisation ainsi que la protection sociale, juridique et judiciaire ; l'innovation technologique sur le handicap sont autant de problèmes auxquels il est nécessaire d'apporter des solutions au-delà des efforts jusque-là consentis en matière de défense et de promotion des droits des personnes concernées.

Le schéma directeur pour y parvenir est assurément la Stratégie nationale d'inclusion des personnes vivant avec un handicap adoptée à l'occasion de ce forum. Le document prévoit des réformes structurelles et organisationnelles pour une meilleure gouvernance de la question, le temps pour l'exécutif de traduire son contenu en objectifs opérationnels.

L'inclusion des personnes handicapées est un impératif pour la consolidation d'une société juste et équitable. Des actions concrètes méritent d'être réalisées pour donner la possibilité à cette couche sociale de mieux s'insérer de sorte que le handicap ne constitue pas un frein à leur épanouissement.

Les Dépêches de Brazzaville

## COOPÉRATION

## L'ANC et le PCT veulent renforcer leurs liens

Reçu le 6 décembre à Brazzaville par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo, Mziwamadoda Uppington Kalako, a réaffirmé la volonté de l'African national congress (ANC) de renforcer ses relations avec le PCT.



Les deux parties pendant les échanges/DR

Au cours de ce premier échange, les deux personnalités ont évoqué les questions bilatérales entre l'ANC et le PCT qui est, selon Mziwamadoda Uppington Kalako, le parti qui a libéré l'Afrique du Sud du joug de l'apartheid. « Nous avons parlé des relations anciennes ANC-PCT, depuis 1994, mais bien avant cette année, nous étions en contact avec le Congo, no-

tamment lorsque le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso était président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Le Congo avait investi énormément pour la libération de notre pays », a reconnu le diplomate sud-africain.

En effet, le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud se souvient encore du réconfort dont l'ANC a bénéficié pendant les dernières élections générales.

Le scrutin dont le déroulement et la campagne avaient coïncidé avec le séjour de travail d'une délégation du PCT en Afrique du Sud. « La présence de cette délégation conduite par le secrétaire général du PCT a fait de sorte que nous puissions aussi gagner. Entre le PCT et l'ANC, les relations sont vraiment soudées », a conclu Mziwamadoda Uppington Kalako.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesbrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesbrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## PME

# Oyo accueille la caravane de l'entrepreneuriat

La huitième étape de la caravane organisée sur le thème : « Jeunes, osez entreprendre » a été inaugurée le 10 décembre à Oyo par la ministre des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, dans le but de susciter les vocations entrepreneuriales au sein de la couche juvénile.

Oyo est la deuxième localité du département de la Cuvette à accueillir la caravane de l'entrepreneuriat après Owando. Appelés à se mobiliser pour se faire et formaliser leurs entreprises, les jeunes porteurs de projets bénéficieront d'une réduction de 75% des frais de création et de formalisation de leurs structures. Les députés des deux circonscriptions électorales d'Oyo se sont engagés à payer les frais des porteurs de projets soit 100 pour la première et 50 pour la seconde. « Le projet « Un jeune, une entreprise » consiste à créer, sur une période de douze mois, 10 000 entreprises, en subventionnant les formalités administratives de création d'entreprise à hauteur de 75% du mon-



Les autorités et les porteurs de projets au lancement de la caravane à Oyo/Adiac

tant de la taxe unique de création pour les entreprises individuelles », a expliqué la ministre des PME et de l'Artisanat. Elle a par ailleurs souligné que miser sur la petite entreprise dans le domaine agricole, des transports, de services numériques ou des loisirs et bien d'autres, en exploitant les opportunités

locales, demeure un levier incontournable dans la stratégie de diversification de l'économie nationale aux fins non seulement de rendre le pays moins dépendant du secteur pétrolier, mais aussi de remplacer les produits et services importés. « Promouvoir la culture entrepreneuriale en misant sur les jeunes pour

faire émerger de nouvelles entreprises et créer des emplois à moyen, court et long terme, est un moyen pour y parvenir », selon Jacqueline Lydia Mikolo. Pour sa part, le directeur général de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises (ADPME), Aimé Blanchard Linvani, a indiqué

que jusque-là, la caravane a permis de toucher du doigt le potentiel dont regorge nos terres et les multiples opportunités. « Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que c'est possible de relever le défi de la diversification de notre économie ; c'est possible de doter notre pays d'un tissu économique dense de TPE/PME structurées, compétitives, résilientes, pérennes et créatrices de richesse qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie et sortir de nombreux jeunes du chômage et de la précarité », a-t-il indiqué. Il convient de souligner que l'ADPME est la structure qu'il dirige qui exécute la caravane de l'entrepreneuriat.

Rominique Makaya

## COMMUNICATION

## Le projet « InfoLisango » dédié aux médias et à la société civile

D'une durée de quarante-huit mois, le projet « InfoLisango » permettra de renforcer les capacités des médias, de la société civile et des jeunes dans la production et la diffusion d'une information fiable et équilibrée. Dans le cadre de sa mise en œuvre, un accent sera mis sur la lutte contre la cybersurveillance, la désinformation et l'impunité des violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

Initié par l'Union européenne (UE), Canal France international (CFI) et l'Agence publique française, ce projet a été lancé le 9 décembre à Brazzaville en présence de l'ambassadrice de l'UE au Congo, Anne Marchal ; des membres du CFI et des représentants du Conseil supérieur de la liberté de communication et des médias congolais. Il a pour but de renforcer la cybersécurité et les compétences numériques des organisations de la société civile, de lutter contre les discours de haine et sensibiliser les jeunes aux mécanismes de la désinformation à travers l'éducation aux médias et à l'information.

Plusieurs activités sont prévues, notamment les formations et coaching de journalistes à la vérification de l'information en ligne et au journalisme en contextes sensibles ; des formations pratiques à la cybersécurité pour des organisations de la société civile spécialisées ; la production et la diffusion de contenus sur le cyber harcèlement et les violences faites aux femmes ; des formations d'éducation aux médias et à l'information pour des jeunes ; des ateliers de production de contenus de sensibilisation aux mécanismes de la

désinformation et des discours de haine sur les réseaux sociaux. Dans son discours, l'ambassadrice de l'UE au Congo, Anne Marchal, a signifié que ce projet ambitieux, soutenu par l'UE et mis en œuvre par CFI, marque l'engagement de son institution en faveur d'un journalisme de qualité et d'un accès à une formation fiable pour tous les citoyens congolais. « En République du Congo, comme ailleurs, il est essentiel de doter les citoyens des outils nécessaires pour faire face à ces défis. Comme vous le savez, l'UE accorde une grande importance à la liberté de la presse, à l'indépendance des journalistes et à l'accès à une information fiable et de qualité pour tous. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre financement d'un million d'euros apportés au projet InfoLisango », a déclaré l'ambassadrice de l'UE au Congo. « Je suis convaincue qu'InfoLisango aura un impact durable en matière de transparence et d'accès à une information plus fiable et équilibrée et que ce juste sujet contribuera positivement à une sensibilisation générale contre les violences faites aux femmes », a-t-elle ajouté.



Les participants à la cérémonie de lancement du projet « InfoLisango »/Adiac

Présentant le projet, le directeur Afrique de CFI, Jocelyn Grange, a indiqué que CFI entendait mettre l'expertise locale au cœur du projet. Pour ce faire, a-t-il dit, un bon nombre d'activités seront portées par des organisations locales, à savoir la Radio citoyenne des jeunes, la Radio Louzolo, l'ONG Rencontre pour la paix et les droits de l'homme et les organisations de la société civile. « Nous allons également mobiliser l'expertise européenne et africaine, notamment un journaliste malien qui assurera une grande partie des formations des journalistes.

Il faut souligner que le financement octroyé par l'UE permettra le déploiement de ce vaste projet sur le territoire dans les délais retenus. Aussi le projet InfoLisango marque-t-il ici le retour de CFI au Congo », a précisé Jocelyn Grange. Le projet concerne dix médias privés, deux médias publics et quatre radios communautaires, la société civile active dans les domaines des droits humains, de l'éducation des jeunes et de la lutte contre l'impunité des violences faites aux femmes et aux jeunes filles, ainsi que les jeunes personnes leaders,

bloggeuses et influenceuses. CFI est une filiale du Groupe France Médias Monde. Il agit pour favoriser le développement des médias dans le monde, en particulier en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et dans les pays du voisinage de l'UE. Au cœur de son action, la lutte contre la désinformation, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie et de l'engagement citoyen.

Gloria Imelda Lossele et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2024/AMI DU 10/12/2024  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR  
LES SOLUTIONS INNOVANTES POUR FINANCER DURABLEMENT L'ENTRETIEN DES ROUTES, DES PORTS  
ET DES VOIES NAVIGABLES DU BASSIN DU CONGO**

1. La Banque mondiale, en collaboration avec les autorités de la République du Congo (Congo) et de la République Centrafricaine (RCA), a initié le Projet Régional d'Amélioration des Corridors en Afrique centrale (PRACAC) en vue d'améliorer l'efficacité des transports et du commerce, la résilience des infrastructures au changement climatique et l'inclusion sociale le long des voies navigables et des tronçons de corridors routiers sélectionnés entre la RCA et le Congo. Le projet fournit principalement des financements pour les investissements prioritaires dans les infrastructures au Congo et en RCA (routes, ports, travaux liés aux voies navigables) afin de relancer l'économie le long du corridor du projet, mais il cherche également à aider les deux gouvernements à envisager des stratégies d'exploitation, d'entretien et de financement à long terme afin de maximiser les impacts socioéconomiques (en particulier sur les commerçantes). En parallèle, le projet prévoit d'explorer et d'analyser des solutions pour financer durablement l'entretien des routes, des ports et des voies navigables dans le bassin du Congo. Ces solutions sont en effet capitales pour assurer la durabilité à long terme et l'impact des investissements en capital financés dans le cadre du projet sur les populations bénéficiaires. Ce travail d'analyse amplifiera davantage les efforts entrepris dans le cadre du partenariat QII (Quality Infrastructure Investment) pour faciliter un plus grand investissement en capital privé, encourager la participation du secteur privé à des investissements dans des infrastructures de qualité et améliorer le cadre de gouvernance des infrastructures.

2. L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est de recruter un consultant qualifié ou une firme en mesure de fournir des services de consultant pour réaliser une étude sur les solutions inno-

vantes pour financer durablement l'entretien des routes, des ports et des voies navigables du bassin du Congo. L'étude s'appuiera sur les conclusions détaillées de l'examen et de l'audit réalisés sur les autorités responsables de l'entretien des infrastructures de transport dans le bassin du Congo et formulera des recommandations pour relever les défis identifiés. L'étude tiendra également compte des enseignements tirés des initiatives antérieures du PPIAF et des meilleures pratiques internationales pour élaborer des solutions réalisables dans le bassin du Congo. La durée de réalisation de cette étude est de 50 jours ouvrables au cours de l'exercice 25 (jusqu'au 30 juin 2025).

3. Les qualifications, disponibilités et aptitudes requises pour chaque consultant individuel sont les suivants :

**-Éducation :**

Pour le consultant individuel : Un diplôme de niveau maîtrise ou doctorat dans des domaines tels que le génie civil, le transport, la planification et la gestion d'actifs, PPP ou PBC ou une discipline connexe  
Pour les firmes pouvant présenter des consultants individuels avec les qualifications ci-dessous : Des experts titulaires de diplômes avancés et possédant une expertise en financement des infrastructures (construction, opération et maintenance).

**Expérience professionnelle :**

Expérience démontrée : Un minimum de 10 ans d'expérience dans les grandes initiatives d'infrastructure, la planification des transports, le financement et l'exécution de l'entretien des infrastructures de transport, la gestion du patrimoine routier, maritime ou portuaire ou l'ingénierie des transports, y compris les routes, les

ports et les voies navigables.

Expérience avec des projets de la Banque mondiale ou de banques multilatérales : Une expérience avérée dans des projets de la Banque mondiale ou des projets similaires de banques multilatérales de développement est un atout. Connaissance des politiques environnementales et sociales de la Banque mondiale recommandée.

Connaissance du contexte régional : Expérience de travail dans la région, avec une bonne connaissance des cultures locales, des structures de marché et des défis socio-économiques.

Expertise en financement des infrastructures : Expérience dans l'élaboration, l'analyse ou la mise en œuvre de modèles de financement innovants pour l'entretien des infrastructures dans un pays en développement.

**-Expertise technique :**

Compétences en financement et gestion des infrastructures : Maîtrise des méthodologies de recherche qualitative et quantitative, y compris les enquêtes et les groupes de discussion.

Engagement des parties prenantes : Expérience en consultation participative avec les autorités locales et régionales et les parties prenantes du secteur privé.

Rédaction de rapports et communication : Compétences avérées en rédaction de rapports concis et en communication avec des publics variés.

-Connaissance des systèmes de financement et de marché :

Compréhension approfondie des mécanismes de financement des infrastructures de transport et de la gouvernance des infrastructures de transport.

Familiarité avec les cadres juridiques et politiques régissant le financement des infrastructures et leur maintenance dans la région et/ou au Congo

et en RCA.

-Compétences interculturelles et considérations additionnelles :

Capacité à travailler dans des environnements multiculturels et multilingues.

Parler français. Et parler anglais est un plus.

Compétence pour réaliser de la collecte de données sur le terrain.

Connaissance des normes éthiques : Engagement envers des pratiques de recherche éthiques, en particulier avec les populations vulnérables.

4. Au risque de voir son dossier rejeté, chaque candidat intéressé devra fournir un dossier comprenant :

-Une lettre de motivation signée ;

-Un curriculum vitae (CV) complet incluant les qualifications et expériences mentionnées et dûment signé ci-dessus ;

NB : La présentation de justificatifs attestant de ces expériences et qualifications constituerait un atout pour le dossier.

Seuls les candidats remplissant les critères de qualifications seront conviés au test de sélection.

Le dépôt des dossiers de candidature complets rédigés en français ou en anglais doit être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse mail : PRACAC\_CONSULTANT@worldbankgroup.org au plus tard le 11 janvier 2025 à minuit heure du Congo et porter expressément la mention suivante : « AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N0001/2024/AMI/ DU 11/11/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES SOLUTIONS INNOVANTES POUR FINANCER DURABLEMENT L'ENTRETIEN DES ROUTES, DES PORTS ET DES VOIES NAVIGABLES DU BASSIN DU CONGO

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## RIPOSTE AUX CATASTROPHES NATURELLES

## Renforcement de la résilience des victimes des inondations

Dénoté « Kolendissa », le projet dont l'objectif est de renforcer la résilience des populations des départements de la Sangha, des Plateaux, de la Cuvette et de la Likouala face aux inondations a été lancé, le 10 décembre, à Brazzaville par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Le Projet Kolendissa a pour but de renforcer la résilience des communautés à haut risque face aux inondations dans le nord de la République du Congo par le biais d'un renforcement ces capacités nationales et d'une gestion communautaire des risques de catastrophe. Le projet est financé par le gouvernement américain, à travers l'ambassade des Etats-Unis par l'intermédiaire du Bureau de l'assistance humanitaire de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Le budget global du projet est de 5,5 millions de dollars, soit 3,4 milliards de FCFA et réparti sur les trois secteurs suivants : les risques naturels et technologiques (NHTR) : 1,6 millions de dollars, soit 1,01 milliard de FCFA ; politiques et pratiques de réduction des risques de catastrophes (DRRPP) : 2,6 millions de dollars, soit 1,6 milliards de FCFA ; reprise économique et système de marché (ERMS) : 1,2 millions de dollars, soit 775,3 millions de FCFA. Le projet Kolendissa touchera directement plus de 237566 personnes, dont 119496 femmes et 118 070 hommes. « Je suis très heureux à cette occasion qui m'est donnée ce

jour de procéder avec vous au lancement officiel du projet de renforcement de la résilience des populations face aux phénomènes des inondations. En effet, l'évaluation faite par les services météorologiques font état d'une probable augmentation du niveau d'eau dans les fleuves et cours d'eau cette année. Ce qui montre bien la persistance des inondations et la vulnérabilité de nos Etats face à cet atelier devenu majeur dans la République du Congo en dépit des efforts du gouvernement en se référant aux inondations de 2023-2024 », a souligné Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. En prenant en compte, a-t-elle poursuivi, les données collectées et analysées par l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) ainsi que l'Institut de recherche en sciences exactes et Humaines, la République du Congo court le risque d'être confronté, une fois de plus, à une grave situation d'urgence humanitaire, à la suite des inondations enregistrées en cette fin d'année 2024 et avec une plus forte probabilité d'extension en premier trimestre de l'année 2025. Pour soutenir cette action, les



La ministre entourée par la sous-secrétaire adjointe du département d'Etat pour les Affaires africaines et l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo/Adiac

Etats-Unis, en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS), Caritas Congo et la Croix-Rouge congolaise, travailleront avec le gouvernement congolais à tous les niveaux pour améliorer les systèmes d'alerte précoce en cas d'inondation afin de prévenir les catastrophes cycliques. Les partenaires travailleront également au niveau communautaire pour s'assurer que les populations les plus vulnérables soient préparées à des éventuelles inondations et pour réduire l'impact des inondations annuelles dans le

bassin du Congo.

Signalons que le projet Kolendissa vise à renforcer la résilience aux inondations pour 185121 personnes, dont 46 280 personnes déplacées et 9256 réfugiés. De plus, 7800 personnes bénéficieront d'un meilleur accès aux services financiers grâce à l'approche « communautés d'épargne et de crédit interne » communément appelé approche SILC, visant à améliorer leur résilience économique. Le lancement de Kolendissa intervient à un moment déterminant car, selon l'étude de

référence du projet, 96,12 des populations interrogées sont exposées à un risque élevé d'être gravement affectées par des inondations, tandis que 86,53% craignent d'en subir les conséquences. En ce qui concerne les mesures d'atténuation aux chocs, 88,36% des répondants ne disposent pas de mesures spécifiques pour y faire face et 81% se résignent à ne prendre aucune initiative en matière de préparation pour affronter d'éventuels futurs chocs (...).

Guillaume Ondze

## TRANSPORT

## Lancement du Bureau de gestion du fret terrestre

Les travaux du lancement officiel du Bureau de gestion du fret terrestre (BGFT) ont eu lieu du 5 au 6 décembre à Pointe-Noire sur le thème « BGFT outil de diversification de l'économie du Congo au sein de la Zlécaf ». C'est le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, qui a patronné la cérémonie en présence du directeur général des Transports terrestres, Mopaya Atali, des représentants des structures étatiques et privées.

Dans son mot de circonstance, le directeur général des Transports terrestres a présenté ce secteur comme l'un des piliers de l'économie nationale et a souligné quelques défis auxquels ce secteur est confronté. « La création du BGFT représente une réponse à ces enjeux, ses missions sont moderniser et sécuriser les opérations de fret terrestre, tout en soutenant la compétitivité des opérateurs économiques en favorisant l'intégration régionale dans le cadre de la Zone de libre-échange continental africaine (Zlécaf) », a-t-il déclaré. Il a ainsi signifié la contribution du BGFT en vue d'améliorer l'efficacité et créer des opportunités pour les parties prenantes et le soutien du gouvernement à travers le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande. Pour sa part, le ministre Honoré Sayi a expliqué que le BGFT est un levier essentiel pour l'intégration régionale et un instru-



Les participants à l'ouverture de l'atelier/Adiac

ment du camionnage national et de l'harmonisation de la politique des corridors au niveau sous-régional. «Le BGFT a pour attributions la maîtrise de l'afflux des marchandises avec l'arrivée de la Zlécaf, la collaboration active entre toutes les parties prenantes

pour l'opérationnalisation du BGFT ; le développement du secteur des transports terrestres en moteur essentiel pour l'intégration économique, la création d'emplois et la prospérité du Congo », a-t-il déclaré.

Ces travaux ont donné lieu à

quelques recommandations, à savoir créer un fonds de garanti en vue de couvrir les différents besoins tels que la création d'une école de fret, la construction des aires de stationnement, le renouvellement du parc automobile et du matériel de manutention ; mettre en place un ser-

vice rapide et fluide pour une meilleure gestion et circulation des marchandises ; réduire le coût des opérations pour faciliter les échanges commerciaux ; élaborer et signer des conventions sur le transport terrestre de marchandises avec les pays limitrophes ; construire des postes de contrôle unique frontalier (PCUF) à toutes les frontières traversées par les corridors ; améliorer la chaîne logistique ; accélérer l'opérationnalisation de la brigade mixte de surveillance ; réactiver les commissions mixtes sur les questions de transports terrestres de marchandises et autres. Le clou de la cérémonie était marqué par la lecture des différentes motions, notamment celle de gratitude et de soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, celle de félicitation au ministre Honoré Sayi et celle d'encouragement au directeur général des Transports terrestres.

Séverin Ibara

REPUBLIQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE  
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO  
Financement – Association Internationale de Développement  
(IDA n° P166189)

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°CG028-PANC-SC

(SERVICE DE CONSULTANT)

Recrutement d'un bureau d'études pour l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental Social (NIES) pour l'aménagement des sites maraîchers dans les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) de Bétou et Mimbéli-Ibenga (district d'Enyellé) dans le département de la Likouala.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un prestataire chargé de l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental et Social pour l'aménagement des sites maraîchers dans les UFA de Bétou et Mimbéli-Ibenga (district d'Enyellé) dans le département de la Likouala.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : d'une part l'analyse des variantes, la caractérisation de l'état initial des sites, l'identification, l'analyse et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux potentiels ainsi que les différents risques associés aux travaux d'aménagement et d'exploitation des périmètres maraîchers, et d'autre part, le développement des mesures de mitigation, d'un programme de surveillance et de suivi environnemental et social afin de conformer lesdites opérations aux principes directeurs de développement durable, conformément aux exigences de la législation congolaise, des politiques opérationnelles de la Banque mondiale et des accords/traités/conventions internationaux applicables au sous-projet.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de trente (30) jours à compter de la date de signature de l'Ordre de Service.

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services décrits.).

5. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

6. Le Consultant devra être un Bureau d'études ayant un agrément en cours de validité et justifiant d'une bonne réputation dans la conduite des études et/ou notices d'impact environne-

mental et social ou un consortium des bureaux d'étude dont l'un est agréé.

Les critères de présélection sont les suivants : a) au moins dix ans d'expérience dans la réalisation des Etudes d'Impacts Environnemental et Social ; b). Avoir une bonne connaissance des politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale notamment l'OP/BP 4.01, des normes de performances environnementales de la Société Financière Internationale (SFI), ainsi que les procédures de la République du Congo en matière d'évaluation environnementale, c). Avoir réalisé au moins 5 (cinq) prestations en matière d'élaboration d'Etudes ou de Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES) ou encore des audits environnementaux et sociaux dont deux (02) au moins portant sur des projets de la Banque mondiale au cours des 3 dernières années, d). Avoir une bonne connaissance du cadre politique, juridique et institutionnel de gestion de l'environnement au Congo et des procédures de la Banque mondiale en matière d'études environnementales serait un atout.

7. La liste restreinte contiendra les bureaux d'études qualifiés à l'issue de l'analyse des dossiers de candidature et les Candidats seront recrutés sur la méthode de la qualification des consultants ; client invitera le bureau classé premier à lui fournir une proposition technique et financière pour la réalisation de ladite mission.

8. L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte.

9. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) détaillés de la mission. Ces TDRs sont disponibles à l'adresse suivante : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUTEY, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : pancongo2022@gmail.com

10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : pancongo2022@gmail.com, et porter en objet la mention « Elaboration de la Notice d'Impacts Environnementale et Sociale pour l'aménagement des sites maraîchers dans les UFA de Bétou et Mimbéli-Ibenga (district d'Enyellé) dans le département de la Likouala », au plus tard le 17 décembre 2024 à 16 h00 (heure Brazzaville).

**Fait à Brazzaville, le 03/12/2024**

**La Coordonnatrice du PANC**

**Corine Victorine ONDZE DICKELET**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 019/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN VOIES NAVIGABLES DU PRACAC



### I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert en Voies navigables du Projet.

### II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert en Voies navigables du Projet servira d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet, le GIE-SCEVN et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux sur les voies navigables.

### Il sera entre autres chargé de :

- Évaluer l'état actuel des infrastructures et des voies navigables ;
- Identifier les défis techniques, environnementaux et sociaux associés à leur gestion ;
- Proposer des solutions pour l'amélioration de la navigabilité et la sécurité ;
- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration de la navigabilité du fleuve Congo et son affluent l'Oubangui ;
- Former les parties prenantes locales à la gestion durable des voies navigables ;
- Produire des manuels et des outils pédagogiques adaptés ;
- Valider les descriptions techniques des acti-

vités à mettre en œuvre ;

- Suivre de manière rapprochée et régulière l'exécution du planning approuvé de mise en œuvre des activités dont la gestion est confiée aux agences d'exécution, notamment le GIE-SCEVN ;
- Signaler toutes situations problématiques/irrégulières pouvant concourir à retarder la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les opportunités et les défis pour l'amélioration de la navigation fluviale ;
- Proposer des améliorations techniques des voies navigables, y compris les techniques de dragage et de balisage ;
- Identifier et signaler les risques liés à l'exécution du projet et en proposer des solutions de "mitigation" ;
- Appuyer l'UGP dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) produits et/ou initiés par le service de passation de marché du projet ou les différents maîtres d'œuvres ;
- Élaborer les réponses aux correspondances du GIE-SCEVN et de toutes autres parties prenantes au Projet ;
- Proposer des solutions aux difficultés de gestion et mise en œuvre du contrat signé avec le GIE-SCEVN ;
- Conduire les missions de supervision des travaux sur les lieux du déroulement des activités fluviales ;
- Préparer les avis de l'UGP pour trouver des solutions techniques aux problèmes posés dans la réalisation des activités ;
- Exploiter les rapports périodiques en vue de proposer des solutions aux problèmes posés ;
- Contribuer et organiser les séances d'examen et de validation des études dans le domaine des voies navigables etc.

### III-QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert en Voies navigables du Projet devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac+4 minimum ou niveau Master en navigation, en génie maritime, gestion des ressources hydrauliques, transport fluvial, en aménagement fluvial ou dans une discipline connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins sept (07) ans dans le secteur de transport terrestre, fluvial ou maritime ;
- Avoir une expérience professionnelle spécifique d'au moins cinq (5) ans dans les domaines de l'amélioration fluviale ou de gestion des équipements d'aménagement des voies navigables ;
- Avoir participé à une mission en lien avec les projets techniques de balisage et d'aménagement des voies d'eau ;
- Avoir une expérience dans la gestion des voies navigables, de balisage et d'amélioration d'accès portuaire ;
- Avoir une expérience dans l'entretien des voies navigables ;
- Avoir une bonne connaissance des normes et réglementation du code de la navigation intérieure CEMAC/RDC ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du PRACAC (Fleuve Congo et rivière Oubangui) ;
- Avoir une expérience avérée dans les projets financés par des institutions internationales (Banque Mondiale, BAD, etc.) ;
- Avoir la connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et la connaissance des langues locales est un atout ;
- Avoir une bonne communication et une bonne

capacité de travail en équipe ;

- Avoir Une maîtrise des outils de modélisation hydraulique et de planification serait un atout supplémentaire.

### IV-METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

### V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 janvier 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Voies navigables du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2024

Le Coordonnateur,  
Benoît NGAYOU

### I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert Portuaire du Projet.

### II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert Portuaire du Projet sert d'interface entre l'UGP et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux portuaires. Il sera entre autres chargé de :

- Contribuer à l'évaluation complète des infrastructures portuaires, équipements et systèmes opérationnels existants ;
- Identifier les points faibles et les opportunités d'amélioration dans la gestion des ports ;
- Contribuer au développement d'un plan directeur pour le développement et la modernisation des ports et quais ;
- Proposer des projets d'amélioration des infrastructures, équipements et systèmes de gestion ;
- Formuler des recommandations pour optimiser les flux logistiques et la capacité des ports et quais ;

- Participer à la conception des différents ouvrages et structures portuaires (Digues, Quais, plateformes portuaires...);
- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration et la mise à niveau des ports et des quais ;
- Contribuer à l'élaboration des prescriptions techniques (termes de référence et / ou spécifications techniques relatives aux études techniques) des activités à mettre en œuvre ;
- Appuyer l'UGP dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) produits et/ou initiés par le service de passation de marché du projet ou les différents maîtres d'œuvres ;
- Superviser la coordination des interventions des différents prestataires (entrepreneurs, architectes...) et évaluer la qualité de leurs prestations ;
- Participer aux côtés des Bureaux d'Etudes et des spécialistes en sauvegardes du Projet à des missions de contrôle et d'audit techniques des constructions afin de permettre à l'UGP de s'assurer du respect par les entreprises des normes les plus exigeantes en matière de construction des ouvrages ;
- Superviser les études techniques, y compris les études d'impact environnemental et social ;
- Fournir un appui technique pour les projets de construction, de rénovation ou de maintenance des infrastructures portuaires ;
- Mettre en place des indicateurs de performance clés (KPIs) pour mesurer l'efficacité des activités portuaires et des quais ;
- Élaborer des rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets et les résultats obtenus ;
- Garantir la conformité des infrastructures et des opérations aux normes internationales (OMI, SOLAS, MARPOL, etc.) ;

Intégrer des principes de durabilité et de résilience dans les projets de réhabilitation des ports et quais.

- Participer activement à la prévention et à la résolution des litiges nés de l'exécution des travaux, en relation avec la mission de contrôle etc.

### III-QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert Portuaire devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire en ingénierie BAC+4 minimum (génie civil, génie maritime, en ingénierie portuaire, infrastructures portuaires, logistique, gestion des transports ou toute autre discipline connexe) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans dans le secteur de transport terrestre, fluvial ou maritime ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur portuaire notamment, l'exploitation, la maintenance portuaire, le transport fluvial et la logistique ;
- Avoir participé en qualité d'expert portuaire (fluvial ou maritime) à la réalisation d'au moins une étude en lien avec l'amélioration des corridors de transport routier ou fluvial ;
- Avoir la connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et la connaissance des langues locales est un atout ;
- Avoir la connaissance des outils de planification et de suivi des projets en rapport avec les domaines du projet est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du PRACAC (Fleuve Congo

et rivière Oubangui) ;

- Avoir une bonne communication et une bonne capacité de travail en équipe.

### IV-METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

### V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 janvier 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert Portuaire du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 Décembre 2024.

Le Coordonnateur,  
Benoît NGAYOU



## CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

### UNE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX DE LA CAMU

Toute réforme est une rupture entre l'existant et un futur prometteur. L'être humain, par nature, éprouve une appréhension face au changement, souvent considérée comme une angoisse existentielle. Cette peur peut émaner de la volonté de préserver des acquis qui apportent confort ou de la résistance à abandonner des privilèges personnels, parfois au détriment de l'intérêt général.

Pourtant, ce n'est que par réflexion, rationalité et souvent par expérience que les gens comprennent que le changement induit par une réforme peut constituer une véritable source de progrès.

La mise en œuvre du régime d'assurance maladie universelle (RAMU), qui n'est pas l'exclusive de notre pays, s'inscrit effectivement dans une dynamique de rupture. Elle vise à transformer un système social devenu obsolète en un futur où la prise en charge du risque maladie représente une avancée majeure, fondée sur la contribution collective et l'élan de solidarité, sinon de justice sociale face à la maladie.

La Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU), en tant qu'organe de gestion du RAMU, engendre indéniablement une évolution dans les pratiques d'accès aux soins de santé et dans les prestations qui en découlent. Sa mise en place qui est le fruit d'une démarche prudente et progressive, a été nourrie de plus d'une dizaine d'années de réflexions, de recherches et d'analyses comparatives, permettant de déterminer les conditions optimales pour son lancement.

En faisant un peu plus chaque jour, sous l'impulsion du Gouvernement de la République, des initiatives telles que des campagnes de sensibilisation, des ateliers et des séminaires ont permis de rassembler toutes les parties prenantes : employeurs, travailleurs salariés et indépendants, titulaires de pensions et diverses associations. Ces efforts ont contribué à éclairer le public sur l'importance sociale du régime et à faciliter l'assimilation d'un dispositif aussi novateur que l'assurance maladie universelle.

Bien que le processus d'accompagnement soit encore en cours, il est essentiel d'avancer, car la cohésion nationale est primordiale. Il est inacceptable que certaines couches de notre population soient laissées de côté en matière de soins de santé en raison de barrières financières. La sécurité sociale a pour vocation de répondre justement à ce besoin fondamental en mutualisant les ressources et les risques.

Ainsi, au sein du conseil d'administration de la CAMU, l'intégration de représentants du patronat, des syndicats de travailleurs et des ordres professionnels vise à renforcer l'implication de toutes les parties prenantes. Cette approche collaborative est cruciale pour le succès de cette réforme, car elle garantit que chaque voix soit entendue et que les décisions prises répondent aux besoins de la population dans son ensemble.

L'avenir de la CAMU, et par conséquent celui de la santé publique dans notre pays, repose sur notre capacité collective à accueillir ce changement fondamental. Nous devons unir nos efforts pour établir un système de soins de santé qui soit à la fois équitable, résilient et accessible à tous.

Cette conviction est, sans conteste, renforcée par la déclaration du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, Denis SASSOU N'GUESSO, dans son message devant le Parlement réuni en Congrès le 28 novembre 2024 : « ... **Aujourd'hui, avec l'installation de ses organes de gouvernance, la couverture santé à travers la Caisse d'assurance maladie universelle est à notre portée. 2025 est à jamais l'année ultime pour le lancement de l'assurance maladie universelle dans notre pays.** »

Brazzaville, le 10 décembre 2024

Félix MOUKO

Directeur Général

LYCÉE EMERY-PATRICE-LUMUMBA

# Le Fawé sensibilise les élèves aux droits à l'éducation

Le Forum des éducatrices africaines (Fawé) a conscientisé, le 6 décembre, en partenariat avec la Conaccechaplains-Congo, les élèves du lycée Emery-Patrice-Lumumba de Brazzaville sur le droit à l'éducation.

Placée sur le thème «Nos droits, notre avenir, maintenant», l'activité qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme a été animée par la présidente du Fawé, Aline Olga Lonzaniabeka, en présence des responsables du lycée Emery-Patrice-Lumumba. L'oratrice, dans son exposé, a expliqué que le droit à l'éducation est fondamental et universel. « Dans nos attributions, nous avons tout au long de l'année des journées commémoratives dont celle du 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme. Vous savez que nous avons un œil assez appuyé sur l'éducation de la jeune fille et de la femme, voilà pourquoi, les écoles sont souvent nos cibles. Nous accompagnons les filles parce que la fille d'aujourd'hui quand elle est bien éduquée, elle sera la bonne femme de demain », a justifié la présidente du Fawé-Congo.

Selon elle, lorsqu'on parle de droit, tout le monde naît égal. Les filles ont aussi les droits élémentaires tels que le droit à la vie, à la nutrition, à l'éducation et à bénéficier de la scolarité de manière gratuite. Elle a remercié le chef de l'Etat qui a rendu, d'après elle, l'éducation gratuite sur toute l'étendue du



La délégation du Fawé posant avec les participants/Adiac

territoire national et accessible aux jeunes filles et garçons. Ce qui est encore un grand combat dans d'autres pays. Après le lycée Lumumba basé dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali, le Fawé sera face aux élèves du lycée de la Révolution, à Ouenzé. S'agissant de Lumumba, Aline Olga Lonzaniabeka a dit que les bons résultats enregistrés par les filles ont attiré l'attention de son organisation non gouvernementale.

« Les filles se donnent vraiment à fond, elles font des résultats très démonstratifs, ce qui suscite notre intérêt. Le rôle du Fawé c'est aussi de savoir détecter les compétences. Nous détectons déjà des intelligences très jeunes afin que nous puissions accompagner ces filles jusqu'à

ce qu'elles puissent avoir le bac et continuer leur cursus universitaire dans des bonnes conditions. Au niveau du lycée Emery-Patrice-Lumumba, il y a plus de dix filles qui sont en tête dans beaucoup de matières dans toutes les séries. Cela nous permet de les encourager », a-t-elle expliqué à l'issue de son exposé, exhortant les filles des autres écoles à se donner le meilleur d'elles-mêmes afin d'obtenir des bons résultats.

## Une émulation pour encourager les élèves

Colonel des Forces armées congolaises, la présidente du Fawé veut susciter des émules parmi les apprenants. C'est ainsi qu'elle entend organiser, le 17 janvier 2025, plusieurs

activités dont l'émulation scolaire pour congratuler les dix meilleurs élèves de cet établissement à l'occasion de la commémoration du 63<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat d'Emery Patrice Lumumba. « A cette occasion, il y aura une grande fête avec les élèves, les encadreurs, parrainée par le Fawé. Nous aurons beaucoup d'activités à organiser », a-t-elle annoncé.

Une initiative saluée par les participants. « Ce que j'ai pu retenir c'est que les femmes doivent beaucoup plus travailler, elles ne doivent pas avoir peur, mais plutôt avoir confiance en elles, ne pas se sous-estimer parce que de la même manière que les garçons peuvent étudier, les filles aussi peuvent le faire. C'est une très belle

initiative, j'ai salué ce que la présidente du Fawé et ses membres font, et j'aimerais bien un jour être membre de cette organisation », a expliqué Elda, élève en terminale. Beni Clavi Emmanuel Maboundou, élève en terminale C, pense de son côté que beaucoup reste encore à faire, au regard de la faible représentativité de la gent féminine dans les sphères de prise de décisions. « La partie sur le droit à l'éducation m'a beaucoup plu parce que dans le monde, on ne prend pas conscience qu'il y a des gens qui n'ont pas de moyens financiers pour partir à l'école apprendre. L'école est un droit que chacun d'entre nous doit avoir. Nous devons faire de notre mieux pour pouvoir rendre l'éducation accessible à tous », a-t-il dit.

Elève en classe de D5, Romain Gardon Nimi trouve l'idée de l'organisation d'une émulation très intelligente « parce que grâce à cette émulation, nous allons pouvoir détecter les têtes les plus fortes de l'établissement. Nous allons pouvoir pousser les élèves vers la réussite, vers le travail. Je compte figurer parmi les dix meilleurs de l'établissement. »

Parfait Wilfried Douniama

BASSIN DU CONGO

# 742 espèces découvertes

Alors que la biodiversité mondiale subit des pressions croissantes, le bassin du Congo reste le trésor écologique majeur de la planète.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a présenté un rapport exceptionnel qui détaille la découverte de 742 nouvelles espèces au cours des dix dernières années. Des singes, crocodiles, poissons et plantes enrichissent ainsi la connaissance du deuxième poumon de la planète. Cette avancée scientifique souligne l'urgence de préserver cet écosystème vital pour des millions d'êtres vivants.

## Un inventaire unique au cœur du bassin du Congo

Entre 2013 et 2023, le WWF, en

partenariat avec des scientifiques internationaux, a exploré la biodiversité du bassin du Congo et compilé des décennies de recherches. Ce travail colossal a permis de révéler 430 nouvelles plantes, 140 invertébrés, 96 poissons, 22 amphibiens, 10 mammifères et 2 oiseaux. Ces découvertes présentent des espèces souvent inconnues en dehors des communautés locales. Parmi elles, le lesula, un primate découvert en République démocratique du Congo (RDC). Il se distingue par ses yeux expressifs et ses traits uniques. On peut éga-

lement citer le crocodile à museau fin d'Afrique centrale et l'Afrodianphanes Pulcher, une rare luciole trouvée en Centrafrique.

## Un hotspot de biodiversité en danger

Avec ses six pays riverains (Cameroun, République centrafricaine, RDC, Guinée équatoriale, Gabon et Congo), le bassin du Congo constitue un sanctuaire naturel. Néanmoins, la déforestation, l'exploitation minière, le braconnage et le changement climatique menacent gravement cette région, au point de craindre la disparition de certaines espèces avant même d'être pleinement étudiées. C'est le cas d'une variété de café récem-

ment identifiée mais déjà éteinte à cause de la destruction de son habitat.

## Protéger ce patrimoine unique

Le rapport va jusqu'à proposer des solutions concrètes pour protéger cette biodiversité : promouvoir l'agroforesterie, certifier durablement l'exploitation du bois via le label FSC, impliquer les communautés locales et intensifier la lutte contre le braconnage. Ce combat dépasse les préoccupations écologiques. Pour les 75 millions de personnes qui vivent autour du bassin, la biodiversité représente une ressource essentielle et un pilier de leur patrimoine culturel.

Noël Ndong

## TCHAD

## Le président élevé au rang du Maréchal

Le président tchadien et le général d'armée, Mahamat Idriss Déby Itno, a été élevé au rang du Maréchal, a annoncé lundi à N'Djaména le Conseil national de transition, organe législatif de la transition du Tchad.

Cette décision prise à l'issue de la plénière du 9 décembre a été votée par 160 votes favorables, contre 2 oppositions et 6 abstentions, approuvant ainsi le projet avec une majorité écrasante.

Ces conseillers ont précisé que c'est grâce

au président Mahamat Idriss Déby Itno que le Tchad a été uni, par conséquent ce titre de maréchal lui a été conféré, en ajoutant qu'il était sur le terrain pour combattre le terrorisme.

## BURKINA FASO

## Bassolma Bazié nommé président de la Commission nationale de la Confédération AES

L'ancien ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale du Burkina Faso, Bassolma Bazié, a été nommé lundi président de la Commission nationale de la Confédération «Alliance des Etats du Sahel» (confédération AES), selon un décret présidentiel.

Le décret a été signé par le président du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, et publié par les médias locaux.

M. Bazié a été remplacé dimanche par Mathias Traoré au poste de ministre de la

Fonction publique à la faveur d'un remaniement de gouvernement.

Le 16 septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont signé la Charte du Liptako-Gourma, créant l'Alliance des Etats du Sahel (AES) dans l'optique d'assurer la défense collective contre les menaces terroristes.

En juillet 2024, ces trois pays ont décidé de créer une Confédération «Alliance des Etats du Sahel».

## La Tunisie appelle toutes les parties syriennes à s'unir et à privilégier l'intérêt suprême de leur pays

La Tunisie a réitéré son attachement à garantir la sécurité du peuple syrien et à «préserver l'Etat syrien en tant qu'Etat unifié et pleinement souverain», selon un communiqué publié lundi par ministère tunisien des Affaires étrangères.

Au regard de l'accélération des événements Syrie, la Tunisie souligne «sa ferme position sur la nécessité de distinguer entre l'Etat, d'une part, et le système politique qui existe en son sein», selon le communiqué.

«Le système politique est une affaire purement syrienne qui doit être choisi par le peuple syrien souverain qui a, seul, le droit de déterminer son propre destin sans aucune forme d'ingérence étran-

gère», selon la même source.

La Tunisie appelle toutes les parties syriennes à s'unir et à privilégier l'intérêt suprême du pays «afin de préserver la sécurité, l'indépendance, l'intégrité et la stabilité du pays et d'assurer une transition politique pacifique qui préserve l'Etat et sa continuité et répond uniquement aux aspirations du peuple syrien», a ajouté le communiqué.

Xinhua

## SANTÉ

## Le Sénégal va mettre l'accent sur l'innovation

Le gouvernement sénégalais s'engage à mettre l'accent sur l'innovation et l'investissement en vue de relever les futurs défis sanitaires, a déclaré lundi le ministre sénégalais de la Santé et de l'Action sociale, Ibrahima Sy.

«Nous sommes conscients que les défis sanitaires à venir exigeront des réponses innovantes, une collaboration renforcée et un investissement accru dans la recherche et la gestion sanitaires», a noté M. Sy lors de la cérémonie de lancement des activités marquant la célébration du centenaire de l'Institut Pasteur de Dakar.

Soulignant l'ambition du gouvernement de «bâtir un système de santé inclusif, résilient et équitable», il a dit que les autorités étaient fières de compter sur l'Institut Pasteur de Dakar dans son expertise en matière de développement local de vaccins et de technologies de diagnostic, deux activités essentielles pour asseoir une bonne souveraineté sanitaire.

## CONCOURS DE COURT MÉTRAGE

## Promouvoir la production et la diffusion des œuvres

Le concours est destiné aux candidats et candidates ayant des choses à dire, à raconter sur la question de la tolérance, du vivre ensemble, du dialogue interculturel, de la lutte contre les préjugés. Tous les genres sont admis : fiction, documentaire, animation, pubs, films expérimentaux. La participation est gratuite.

Le concours de court métrage « à films ouverts » organisé par Média Animation a pour thème « Pour l'interculturalité, contre le racisme ». Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale, qui se tient le 21 mars de chaque année.

Les œuvres soumises doivent répondre aux critères suivants : durée (maximum 5 minutes, générique compris), l'année de création ne peut être antérieure à 2023, la thématique du film doit correspondre à celle du concours. L'objectif est de réaliser une vidéo sur le thème « Pour l'interculturalité, contre le racisme ». Les œuvres filmées à partir de GSM ou d'appareils photos numériques sont admises. Le film doit être accessible à un public dont la langue est le français. Il peut être sous-titré. Pour y participer, il est nécessaire de renvoyer les deux documents signés : « règlement du concours » et le « formulaire d'inscription », le 24 janvier 2025 à l'adresse suivante : concours@afilmsouverts.be ou par voie postale : concours « à films ouverts » c/o Média Animation, Rue de la Fusée, 62 1130 Bruxelles, Belgique ou à compléter en ligne : [https://www.afilmsouverts.be/Formulaire-d-inscription-concours-AFO-2025.html?var\\_mode=calcul](https://www.afilmsouverts.be/Formulaire-d-inscription-concours-AFO-2025.html?var_mode=calcul)

La date limite d'envoi est fixée au 24 février 2025. Les envois par courrier ou numérique doivent être accompagnés obligatoirement de la « fiche descriptive du court métrage » à envoyer avec votre film, remplie et signée, envoyée par poste ou par mail à concours@afilmsouverts.be. Chaque support contiendra un seul film. Le titre de l'œuvre et la durée seront mentionnés dans le mail. Les participants doivent être titulaires des droits d'auteurs sur leur œuvre. Des prix seront décernés aux lauréats : un prix du Jury et deux prix du public (le prix « coup de cœur » et le prix « coup de poing »). Ces derniers auront une valeur minimum de 250 euros et maximum de 750 euros. Signalons que les frais d'assurance et de transport des œuvres sont à charge de leur propriétaire. Le concours « à films ouverts » est un rendez-vous incontournable pour l'expression et la créativité autour de la diversité et de la lutte contre le racisme.

Rosalie Tsiankolela Bindika

**INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER**

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE  
POLITIQUE  
RÉFLEXIONS  
SPORT

SOCIÉTÉ  
ART, CULTURE, MEDIA  
INTERNATIONAL

\*CONNECTEZ-VOUS  
[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

## SANTÉ

# Lancement du premier cours avancé sur la mpox

Le ministère de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale a lancé, le 9 décembre, le premier cours avancé sur la mpox (anciennement Monkeypox), organisé par la Plateforme de recherche internationale en santé mondiale (Prism), en collaboration avec l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) ainsi que plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

Le cours vise à mieux comprendre et contrôler l'épidémie qui touche la République démocratique du Congo (RDC) et d'autres pays à travers le monde. Le représentant du directeur de l'INRB, le Pr Muba, a souligné que «l'épidémie de mpox fait des ravages à travers le monde, et la RDC paie un lourd tribut. C'est pourquoi le gouvernement congolais, avec le soutien du ministère de la Santé, a jugé nécessaire d'organiser cet atelier.»

Le coordonnateur du PrismR, Stève Ahuka, a ajouté que l'objectif de la formation est de doter les participants des outils et des compétences nécessaires pour améliorer la surveillance, le diagnostic et le contrôle de la maladie. «Nous mettons à jour les connaissances sur les aspects cliniques, épidémiologiques et préventifs de la maladie, tout en créant un réseau de collaboration pour une action coordonnée et durable», a-t-il précisé.

Intervenant également lors de la cérémonie, le Pr Eric Delaporte a rappelé l'importance de la formation pour lutter contre cette

épidémie mondiale. «La RDC étant une zone endémique de la mpox doit contenir cette épidémie avant qu'elle ne devienne incontrôlable. Ce cours est essentiel pour renforcer la riposte, illustrant l'importance de la collaboration internationale pour maîtriser cette zoonose», a-t-il déclaré. Il a également salué les efforts de l'INRB et des partenariats avec des institutions renommées, comme l'Université de Montpellier et l'Agence nationale de recherche sur le système de maladie infectieuse d'émergence. Un professeur de l'Université de Kinshasa a exprimé la fierté de l'institution de participer à ce programme. «Cette formation est essentielle pour renforcer la coopération internationale et les capacités de nos chercheurs, et représente un véritable progrès dans la lutte contre la mpox», a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre de la Santé, Samuel Roger Kamba Mulamba, a réaffirmé l'engagement du gouvernement congolais dans la lutte contre la Mpox. «Cette formation est une étape essen-



Le ministre de la Santé, le Dr Samuel Roger Kamba Mulamba

tielle dans notre combat contre cette maladie. Elle permettra de renforcer les capacités de nos acteurs de santé à travers le pays, afin de mieux comprendre l'évolution de la maladie et de répondre de manière plus efficace et coordonnée »,

a-t-il fait savoir. Il a salué les efforts de l'INRB, de l'Université de Kinshasa et des partenaires français, soulignant l'importance de cette collaboration pour préparer le pays à affronter les défis sanitaires.

Enfin, le ministre a réaffirmé la

volonté du gouvernement de renforcer le système de santé, en particulier dans les zones touchées par la mpox, et a appelé à l'unité pour contenir cette épidémie. «Avec l'aide de tous nos partenaires, nous pouvons garantir une réponse efficace et durable à la mpox, tout en renforçant les capacités locales pour une meilleure gestion des futures épidémies», a-t-il conclu.

Ce cours avancé réunissant des experts d'Afrique et des intervenants congolais fournit des connaissances actualisées sur les aspects cliniques, épidémiologiques et préventifs de la mpox. Les participants acquerront des compétences pour améliorer la surveillance, le diagnostic et la gestion de la maladie, et établir des collaborations durables pour une réponse collective et coordonnée. Les actions entreprises par le gouvernement congolais et ses partenaires témoignent de la volonté de renforcer la qualité des soins de santé et la résilience du système de santé face à cette menace mondiale.

**Blandine Lusimana**



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

### L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## CÉLÉBRATION

# Mvouti souffle ses 100 bougies

Le lancement des festivités marquant le centenaire de Mvouti a eu lieu le 7 décembre, dans le département du Kouilou, en présence d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, parrain de l'événement.



La pose de la première pierre de la stèle du centenaire Adiac

« Mvouti, hier, aujourd'hui et demain » est le thème des festivités du centenaire de la localité centenaire créée par le gouverneur Marchand, en 1924. Village historique en tenant compte de la construction du Chemin de fer Congo Océan, notamment sur l'étape du Mayombe et ses péripéties historiques, inédits, anecdotiques, légendaires... et la traite négrière transatlantique en Afrique centrale, deux faits majeurs ayant marqué le Moyen Age en général et le bourg de Mvouti qui a été, entre autres, une étape décisive de la Route des esclaves, une étape d'escale de repos pour eux qui partaient de Brazzaville, Lou-dima, Mvouti, Loango. Le bourg de Mvouti est né avec la construction de la ligne du Chemin de fer dans le massif forestier (1923-1934). Aujourd'hui peuplé de près de 19 062 habitants pour l'ensemble de ses cinquante-deux villages, Mvou-

ti commémore son centenaire sous le signe du devoir de mémoire en se souvenant des anciens qui ont tracé sa trame destinale et qui ont contribué à son lustre, a dit Félix Ngoma, administrateur-maire de la commune urbaine de Mvouti, en souhaitant la bienvenue à ses hôtes.

Pour Noël Bouanga, président du comité d'organisation, « Cet événement nous permet de nous rappeler notre passé et de valoriser les richesses de notre localité centenaire. Ceci permet à la population de mieux comprendre et d'apprécier l'héritage légué par les anciens dont de nombreux ressortissants ont occupé des hautes fonctions dans le pays (ministres, députés, sénateurs...) ».

En faisant l'évocation historique de Mvouti, Dieudonné Mboumba, ancien chef de ce district, a insisté sur la pérennisation de l'héritage

légué par les anciens pour que vive à jamais cette localité, hier petit village d'escale de la Route des caravanes, devenu district en 1924. Les repères géographiques, les différents peuples et groupes ethniques, les faits saillants de son histoire, les personnalités, dirigeants et responsables qui ont à quelque niveau que ce soit fait auréole de Mvouti, la localité qui a su garder ses traditions tout en s'arrimant à la modernité ont été égrenés par l'orateur.

« Cette célébration est l'occasion de rendre hommage à tous nos ancêtres qui, il y a 100 ans et bien avant, ont posé les bases de cette communauté prospère. Cette célébration est aussi l'occasion pour nous de nous incliner devant la glorieuse mémoire des dignes filles et fils de Mvouti qui ont rejoint nos ancêtres après avoir porté haut le flambeau de notre district et au-delà du pays.

Ces filles et fils qui se sont élevés par l'effort, le courage et l'intégrité jusqu'à occuper avec honneur et dignité de très hautes fonctions dans notre pays voire au-delà de nos frontières, je pense au sénateur Vincent Meza, Jean-Richard Bongo, ancien président du Conseil départemental du Kouilou, aux anciens ministres Jean Benoît Bongo, Jean Dhello, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou », a dit le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

S'adressant à la population de Mvouti, il a déclaré: « Vous êtes les gardiens de cet héritage et les bâtisseurs de son avenir, vous avez préservé vos racines culturelles tout en accueillant la modernité. Je vous invite à réaliser avec moi que le centenaire du district de Mvouti a un enjeu territorial et de développement local au regard des opportunités

qu'offre le district du fait de son positionnement géographique et celles découlant de ses potentialités ainsi que celles des secteurs porteurs ».

Après la pose de la première pierre de la stèle du centenaire, Anatole Collinet Makosso, qu'accompagnaient les ministres Honoré Sayi, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande; Jean-Marc Thystère Tchicaya, des Zones économiques spéciales; Jean-Luc Moutou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation? s'est rendu au site abritant l'hôpital de base de Mvouti en construction et dont les travaux sont en phase de finition. Le planting d'arbres fruitiers sur ce site a été le clou des activités.

Signalons que les festivités du centenaire de Mvouti vont se poursuivre tout au long de l'année 2025.

Hervé Brice Mampouya

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
ET DES CULTES

SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES

**RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION (ONG)**  
Création

N° 020 /024/MIDDL/DGAT/DLPC/SAP

Vu la Constitution ;  
Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu la loi n°19/60 du 11 mai 1960 rendant obligatoire la déclaration préalable pour les associations et autorisant la dissolution des associations contraires à l'intérêt général de la nation ;  
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée;

Le Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local certifie avoir reçu de monsieur YANGHAT DANDA Jonathan, Représentant de l'Organisation Non Gouvernementale (O.N.G) dénommée : **RESEAU MONDIAL DES EXPERTS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL « REMEDES pays CONGO »** une déclaration en date du 30 Octobre 2024, par laquelle il fait connaître la constitution de ladite organisation non gouvernementale à caractère socio-scientifique ayant pour objectifs:

- Promouvoir et coordonner des formations professionnels et scolaires au profit des pays ;
- Lutter contre la pauvreté et participer activement au développement socio-économique et culturel dans tous les secteurs d'activités tant en milieux urbain que rural ;
- Développer la capacité locale pour la réalisation des études de qualité et leur analyse selon les normes requises ;
- Elaborer la mise en œuvre d'un code d'éthique professionnel en expertise du développement social et économique.

Le siège social est situé à la case J161 V OCH Moungali 3 République du Congo, arrondissement 4 Moungali, Brazzaville.

En foi de quoi, le présent récépissé est établi conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901 susvisé.

Ampliations :

MIDDL/CAB	1
SGG/BC	1
Departements	12
Mairie Brazzaville	1
CFP	1
CID	1
Arrondissement 4	1
JORC	1
Intéressé	1
Archives	2/22

Fait à Brazzaville, le 26 NOV 2024

Pour le Ministre de l'intérieur,  
de la décentralisation  
et du développement local,

P.o. le Préfet, Directeur général  
de l'Administration du territoire,

Bonsang OKO LETCHAUD.

Extrait de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Article 5 alinéa 4: Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Article 3 : toute association fondée sur une cause ou en vue d'un d'objet illicite, contraire aux bonnes mœurs (...) est nulle et de nul effet.

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1<sup>er</sup>: La déclaration prévue à l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'Association. Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association ainsi que l'indication de son siège social.

NB : Il est interdit à ladite ONG de se livrer à des activités politiques sous peine de retrait du récépissé.

+

+

+

**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

↑

SAISISSEZ LE LIEN

OU

SCANNEZ LE QR CODE

## VIE COMMUNAUTAIRE

# La 6<sup>e</sup> édition de la messe des peuples a vécu

Couplée à la célébration des 71 ans d'existence de la paroisse catholique Notre-Dame de l'Assomption et à la clôture de la retraite spirituelle des évêques du Congo, la 6<sup>e</sup> édition de la messe des peuples pour la paix, célébrée par l'archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Bienvenue Banamika Bafouakouahou, a eu lieu le 8 décembre en présence de diverses communautés étrangères vivant à Pointe-Noire.

Fête pour l'unité et la paix, la messe des peuples, organisée par la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, est un véritable moment de partage, d'amour et de l'art du vivre ensemble. Cette année, l'événement s'est tenu sur le thème «Louons et adorons le Seigneur dans nos langues et cultures».

Ouvriers apostoliques et fidèles laïcs des diverses communautés présentes dans la capitale économique ont pris part à cette grand-messe d'action de grâce, qui s'est déroulée en présence des évêques du Congo sortis de leur retraite spirituelle à Liambou, dans le département du Kouilou. Retraite dont la fin a coïncidé avec cette fête des peuples et la célébration des 71 ans

d'existence de la paroisse Notre-Dame qui existe depuis 1953.

La messe, dont les chants ont été exécutés par les chorales Kivuvu de la République démocratique du Congo (RDC) et Notre-Dame de l'Assomption-Pointe-Noire et RDC, s'est déroulée en différentes langues locales et étrangères. L'évangile du jour, notamment celui de Saint Luc, au chapitre 3, les versets 1 à 6, a permis au célébrant d'édifier les fidèles, en ce temps de l'avent, sur l'espérance, la venue du fils de Dieu, la parole de Dieu qui doit être partagée pour donner la vie en abondance, insistant sur le devoir des évêques et prêtres de défendre la vérité.



Des évêques du Congo lors de la 6<sup>e</sup> édition de la messe des peuples/Adiac

Après la messe, les festivités se sont poursuivies avec un concert multi-culturel. L'art culinaire a aussi été au rendez-vous avec l'exposition

des mets des différentes communautés (Congo, RDC, Benin, Nigeria, Italie, Côte-d'Ivoire, Centrafrique, Cameroun et autres, ainsi qu'un

repas communautaire). De belles occasions qui contribuent au raffermissement des liens entre les peuples.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## MODE

## L'art vestimentaire à l'honneur

Lancées le 5 décembre, les activités liées à la 11<sup>e</sup> édition du Carrousel international de la mode ont pris fin le 7 décembre dans l'apothéose avec le concours des jeunes mannequins et le défilé international.

En dépit de la grande pluie qui s'est abattue le jour de la clôture de l'événement, le public est resté jusqu'à la fin pour vivre les ultimes moments de ce grand rendez-vous désormais inscrit dans les annales de la culture de la ville de Pointe-Noire comme l'a dit Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio-culturel du maire de la ville.

Organisée cette année sous le signe de la mutualisation des efforts et de la collaboration, la 11<sup>e</sup> édition du Carrousel international de la mode a tenu ses promesses en réunissant pendant trois jours les stylistes, créateurs, mannequins et férus de la mode et de l'habillement du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Cameroun, du Congo autour du thème « *Alliances gagnantes : trouver le partenaire qui boostera votre croissance pour aller plus loin* ».



Des primés à la fin du Carrousel international de la mode/Adiac

Événement par excellence de promotion des créateurs, de l'art vestimentaire et d'expression des jeunes mannequins, la Carrousel international de la mode s'affirme grâce à la volonté inébranlable de sa promotrice, Pascaline

Kabré Turmel, et l'apport incommensurable des partenaires « *La soirée a été belle malgré la pluie. Le public est resté là jusqu'à la fin. Cela prouve à suffisance son adhésion au projet. Chapeu aux partenaires,*

*sponsors, participants et lauréats* », s'est-elle réjouie. Le concours des jeunes talents qui a été organisé avant le défilé international a sacré comme top model-meilleur mannequin homme, Prince Mardochée Ipemosso Mou-

biani, du Congo. Le trophée de la top model meilleure mannequin femme est revenu à Zahi Océanne de la Côte d'Ivoire.

Pour leur engagement sans faille et leur détermination à soutenir et accompagner le Carrousel de la mode, Sophie Migot, styliste, a reçu le trophée de Mama Africa; et M. Fred, celui de Papa Africa. Quand au trophée du meilleur partenaire media, il a échu à Prince Eyebé du Cameroun, chef d'une agence media qui accompagne le Carrousel depuis plus de cinq ans.

La surprise de la soirée a été la distinction reçue par Pascaline Kabré Turmel, promotrice du Carrousel, qui a été honorée par les responsables des agences de mannequinat, les mannequins, chorégraphes et créateurs.

**Hervé Brice Mampouy**



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

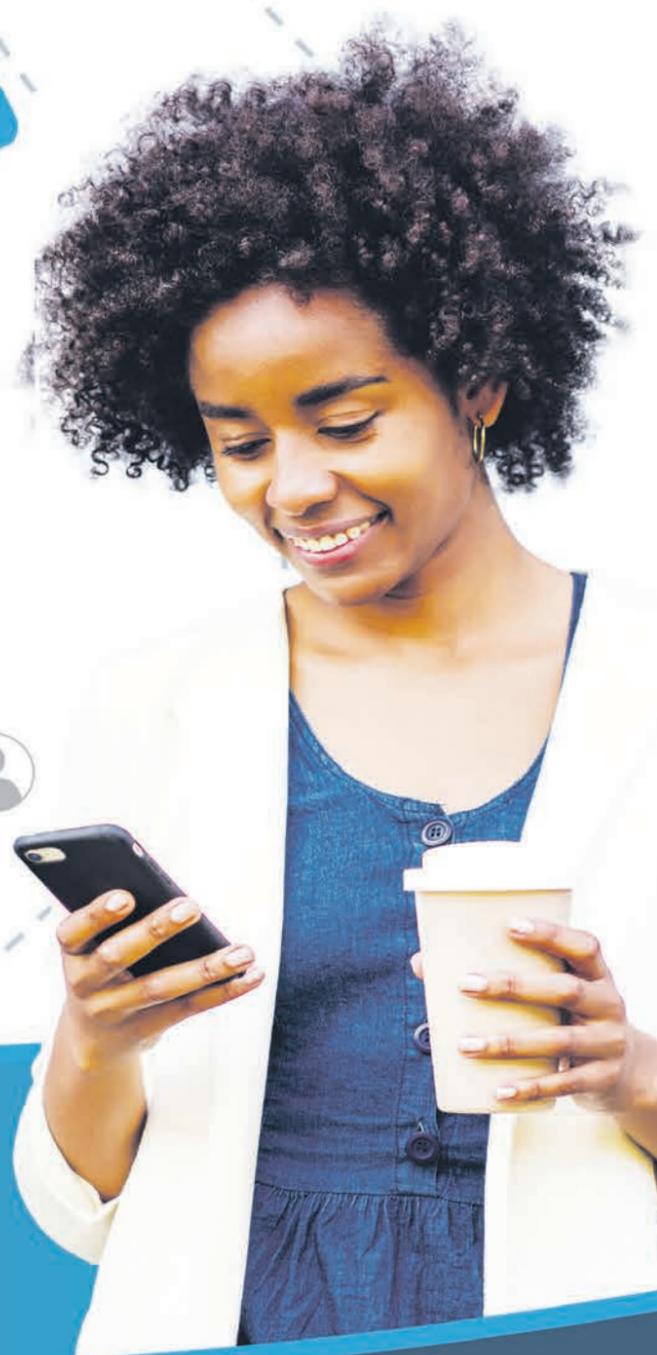
L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



**ANNONCE : CHARGE DE PROGRAMME AGRICULTURE (H/F), WWF-CONGO**

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Chargé de Programme Agriculture (H/F), dynamique et engagé, qui sera basé à Brazzaville.

**Missions principales :** Le périmètre du Chargé de Programme Agriculture est le programme PUDT du CAFI, financé par le CAFI et géré par AFD. Le Chargé de Programme Agriculture participe à la définition de la stratégie agricole du PUDT et est responsable de sa mise en œuvre. Le Chargé de Programme Agriculture est responsable de l'exécution de toutes les activités liées au résultat 1.15. Les filières agricoles sans déforestation et sans conversion des écosystèmes naturels sont promues et vulgarisées (Phases 1 et 2) du PUDT et travaille sous le Directeur de la conservation du WWF ROC et en étroite collaboration avec le CIRAD et les autres parties prenantes de la mise en œuvre du PUDT. Le titulaire du poste veillera au respect des politiques et réglementations du CAFI, de l'AFD et du WWF.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : [applications@wwfcog.org](mailto:applications@wwfcog.org)

Date limite de soumission des candidatures : 23 décembre 2024.



**ANNONCE : CHARGE DE PROJET BIODEV2030 (H/F), WWF-CONGO**

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Chargé de Projet BIODEV2030 (H/F), dynamique et engagé, qui sera basé à Brazzaville (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

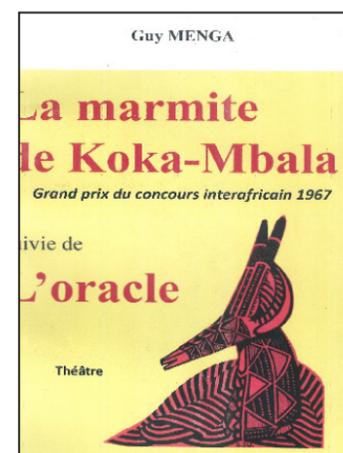
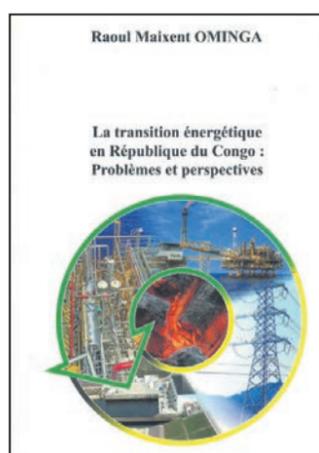
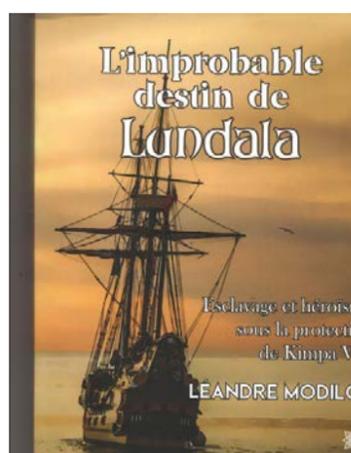
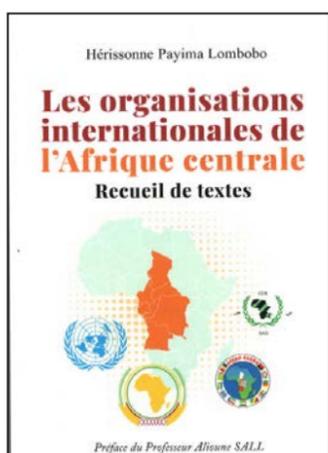
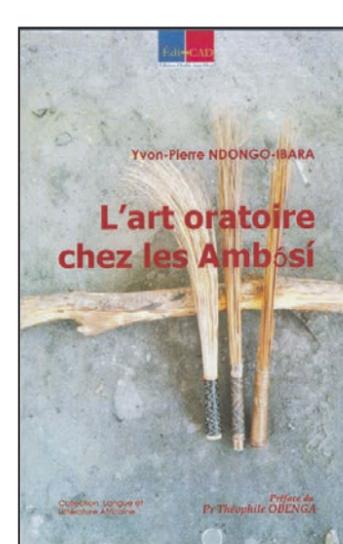
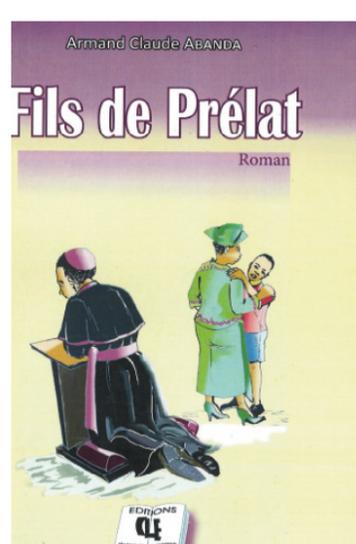
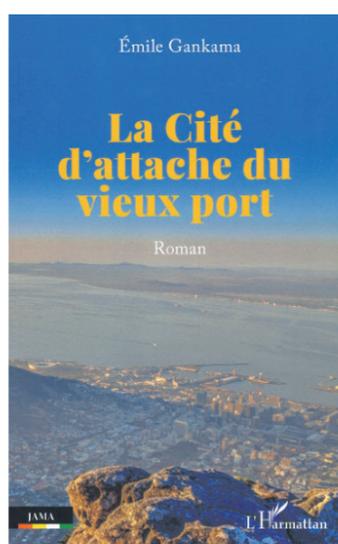
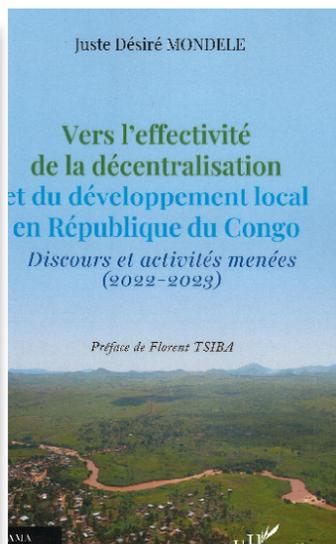
**Missions principales :** Sous la supervision du Directeur de Conservation WWF Congo, le/la chargé(e) de projet a pour mission principale la coordination et la gestion du projet BIODEV2030 phase II et de ses activités. Il/Elle assurera l'adaptation au contexte national de la stratégie de cette deuxième phase du projet BIODEV2030 en lien étroit avec le Point focal national CDB du Ministère chargé de l'Environnement du Développement durable et du Bassin du Congo (MEDDBC). Enfin, il/elle établira et maintiendra des relations de haut-niveau avec les parties prenantes clés (bailleur, gouvernement, ministères sectoriels, entreprises, OSC, consultants, etc.) dont l'implication est essentielle. La mission suppose, autant que de besoin, des déplacements dans le pays pour rencontrer les différents acteurs à l'échelon national et territorial et pour animer les ateliers.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : [applications@wwfcog.org](mailto:applications@wwfcog.org)

Date limite de soumission des candidatures : 23 décembre 2024.



**EN VENTE**



## VOIRIES URBAINES DE POINTE-NOIRE

## Le Premier ministre remonté contre les responsables des sociétés

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a déploré le 9 décembre à Pointe-Noire la lenteur de certaines sociétés retenues par l'Etat pour réaliser les travaux d'aménagement urbain.

Face au calvaire quotidien que vivent les habitants de Pointe-Noire, surtout en cette période pluvieuse, le Premier ministre a rappelé à l'ordre les entreprises listées pour l'ensemble des travaux. Anatole Collinet Makosso a, en effet, accordé la parole aux chefs d'entreprises qui ont expliqué que la lenteur des travaux n'était pas due aux problèmes financiers ou techniques, d'autant plus qu'ils avaient déjà perçu un acompte pour le démarrage des chantiers. « Ce n'est pas le travail du Premier ministre de venir entretenir les chefs d'entreprises qui ont reçu les missions d'exécution des ouvrages publics. Si vous me voyez le faire, c'est pour vous montrer à quel point je suis remonté. Je préfère vous le dire et durement parce que vous ne gérez pas votre mission avec la conscience requise dans une situation pareille. La population aimerait vous voir sur le terrain, ne pas abandonner un engin quelque part, c'est inconcevable. Je voudrais que ce soit la dernière fois que je me mette face à vous pour parler de ces choses ».



Anatole Collinet Makosso visitant les chantiers/DR

**« Ce n'est pas le travail du Premier ministre de venir entretenir les chefs d'entreprises qui ont reçu les missions d'exécution des ouvrages publics. Si vous me voyez le faire, c'est pour vous montrer à quel point je suis remonté. Je préfère vous le dire et durement parce que vous ne gérez pas votre mission avec la conscience requise dans une situation pareille. La population aimerait vous voir sur le terrain, ne pas abandonner un engin quelque part, c'est inconcevable. Je voudrais que ce soit la dernière fois que je me mette face à vous pour parler de ces choses »**

vous voir sur le terrain, ne pas abandonner un engin quelque part, c'est inconcevable. Je voudrais que ce soit la dernière fois que je me mette face à vous pour parler de ces choses », a martelé Anatole Collinet Makosso. Insistant sur le bien-être de la population, le Premier ministre a appelé à la prise de conscience des responsables de ces entreprises pour réhabiliter les voiries urbaines de la ville de Pointe-Noire. Après l'échange en salle, Anatole Collinet Makosso est descendu sur le terrain pour vérifier la véracité des propos des responsables d'entreprises qui ont dit avoir déjà commencé les travaux. D'après le constat sur le terrain, toutes les entreprises n'ont pas le même rythme d'installation et d'exécution des travaux. C'est ainsi que le chef du gouvernement a insisté sur le respect des délais.

Parfait Wilfried Douniama

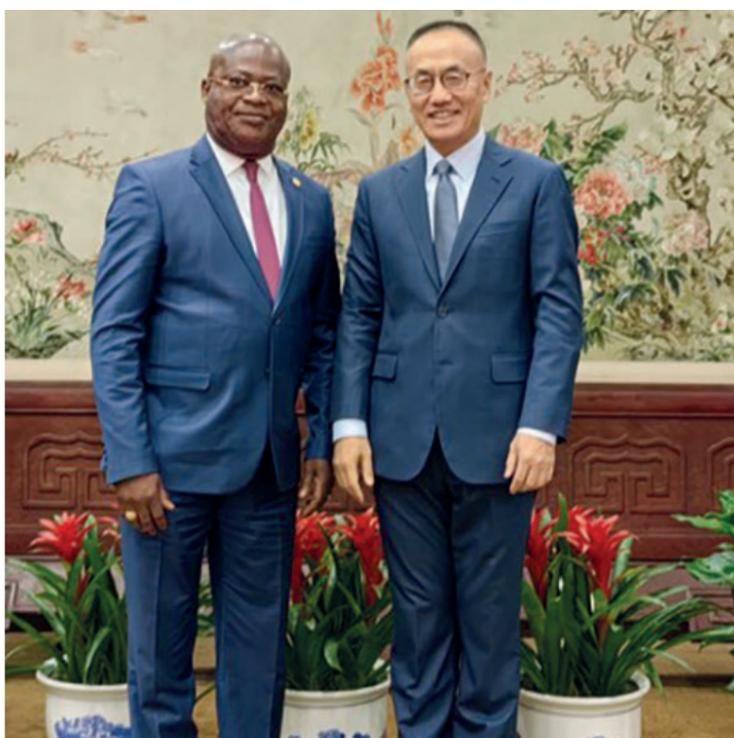
## COOPÉRATION

## Guy Nestor Itoua à la tête d'une délégation en Chine

Guy Nestor Itoua, ambassadeur, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, conduit une délégation congolaise en République populaire de Chine.

Répondant à l'invitation que lui a adressée le gouvernement de la République populaire de Chine, Guy Nestor Itoua, à la tête d'une importante délégation, a séjourné, du 5 au 10 décembre, respectivement à Beijing, capitale chinoise, et dans la ville de Guangzhou. Dans la capitale chinoise, le secrétaire général s'est entretenu avec Chen Xiaodong, vice-ministre des Affaires étrangères chargé des questions africaines. Les deux diplomates ont abordé les sujets se rapportant à l'actualité bilatérale et internationale et se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coo-

pération qui lie la République du Congo et la Chine, érigées au rang de partenariat stratégique global. Ils ont largement évoqué, entre autres, outre la récente participation du président Denis Sassou-N'Gusso au sommet Chine-Afrique, suivie de sa visite d'État en Chine en septembre de cette année, le mandat de la République du Congo à la co-présidence du forum de coopération sino-africain. Les deux diplomates ont souligné la nécessité de mettre en œuvre le plan d'action de Beijing et les accords signés entre les deux pays dans divers secteurs. Le vice-mi-



Ambassadeur Guy Nestor Itoua et Chen Xiaodong, vice-ministre des Affaires étrangères de Chine

nistre a indiqué que la Chine et le Congo, deux pays amis, doivent travailler ensemble pour consolider les acquis dans le cadre du focac, annonçant en perspective un agenda riche en événements entre 2025 et 2027.

De son côté, le secrétaire général a évoqué un monde en pleine mutation, avec de nombreux défis à relever, qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, du changement climatique ou de l'initiative mondiale pour un avenir partagé. Il a enfin suggéré qu'il est plus que nécessaire de mutualiser les efforts pour des solutions durables de développement.

Marie Alfred Ngoma